LE NUGODOR,

Esprit de Vie, qui purifie le ſang; & purge les humeurs: Remede ancien, tiré du Goudron, inuſité dans la République françaiſe, ſelon la préparation des Colonies; mis en lumiere pour le ſoulagement de l'humanité ſouffrante.

PERSONNE n'ignore que l'homme porte avec lui ſon ennemi le plus dangereux. Les vices dont le ſang ſe trouve journellement infeſté dans les veines, par toutes les hétérogénéités des alimens, par le mêlange des humeurs groſſieres qui le corrompent, par l'épaiſſiſſement des ſucs, dont les vaiſſeaux capillaires ſont obſtrués, dans le cours périodique de leur circulation, qui, enſemble, ou ſéparément, détruiſent peu-à-peu l'harmonie phyſique de la nature humaine, ſont la principale cauſe du dérangement de la ſanté & de la mort.

Il n'eſt guere que le Nugodor, eſprit de ſubſtance balſamique, végétale & diſſolvante ſans efforts, qui puiſſe, ſans déranger le mouvement naturel des eſprits vitaux, communiquer à l'homme l'eſprit du baume de vie, & l'inſinuer bénignement dans tous les fibres & les vaiſſeaux capillaires de la machine animale, ſans intéreſſer ſes tendres reſſorts; qui puiſſe en même tems les adoucir, les entretenir, & les conſerver dans un état d'équilibre, qui ſeul, eſt le conſervateur phyſique de la nature vivante, en neutraliſant les ſels âcres & viciés, contraires à la ſanté.

1.° Cet eſprit du goudron bien préparé, eſt l'ami de la vie; en dépurant le ſang.

2°. Il eſt le conſervateur de la poitrine; en la raffraichiſſant.

3°. Le coopérateur des fonctions de l'eſtomach, en diviſant les matieres indigeſtes.

4°. L'ennemi des humeurs ſuperflües; en les atténuants.

5°. Le deſtructeur des vers, & des amas bilieux; en les évacüants.

6°. Le calmant de l'humeur goutteuſe; en la diſſipant.

7°. Le réſolutif de tous les ſels acres, & alkalis; en les neutraliſauts.

8°. Il eſt le delerſif diaphoretique, diuretique, & fortifiant.

9°. Le conſolidant balſamique du ſyſtême nerveux.

10°. Il a en même-temp ,s la qualité de cordial & de raffraichiſſant.

11°. Il chaſſe les ſables de la gravelle, en balayant la veſſie.

12°. Il poſſede la vertu ſtimulante, propre à ranimer le mouvement vital des ſolides & des fluides, & favoriſe les différentes ſecrétions & les exérétions des humeurs hétérogenes.

Le tout ſans ſecouſſes, & ſans violence, par les ſeules voies naturelles des urines, & des ſelles.

Telles ſont les qualités générales du NUGODOR, qui doivent, ce ſemble, diſpenſer de détailler les maux en tout genre, que cet eſprit prévient, & guérit, par ſon uſage; auſſi, ſans chercher à étaler tous les avantages,

qui depuis long-temps, ont accrédité cet esprit dans les Colonies, l'Ecosse, les Indes, &c. sans enfin, relever ses rares qualités qui l'ont toujours distingué dans ses cures, sur tous les genres de maladies sur terre, & même sur mer, en faveur des scorbutiques : (généralité de cures, qui semble impossible, & contradictoire ; mais, qui ne l'est pourtant pas, puisqu'il est de sa nature, chaud, & froid à degré tempéré) aussi, se borne-t-on à observer, que si comme cela est prouvé : le goudron étoit chez les Egyptiens, la principale substance qui servoit à former, les momies, en embaumant les cadavres ; combien mieux, cet esprit doit-il embaumer l'intérieur des corps vivants, dont la chaleur naturelle, aide à l'efficacité du baume : on ajoute, qu'il est, par sa qualité balsamique, & par sa prépartion dépurative de toute résine échauffante, un esprit préservrtif contre la peste ; un conservatif, contre les dangers des épidémies ; de la petite vérole ; & contre toute putridité interne du sang, & des humeurs, de quelque cause que provienne la putridité ; en ce qu'il attaque la masse du sang, & qu'il le purifie de tout germe vicieux : aussi, est-ce par ce moyen, que la généralité du remede, qui peut paroître, ne pouvoir guérir des maux opposés, n'est impossible qu'en apparence ; puisqu'on a vû par sa vertu, effectuer des guérisons en tout genre de maladies., comme tenants leur germe, de lacrimonie du sang, & du vice des humeurs, que cet esprit attaque, & qu'il purifie.

RÉGIME.

On peut prendre le NUGODOR, par habitude, tant en santé, qu'en maladie, soit, pour la prévenir, ou pour guérir même la plus dangereuse, sans avoir besoin, de discontinuer tous autres remedes ordonnés, que cet esprit peut favoriser avec succès ; loin de leur être contraire.

On peut le prendre, pendant quinze jours, le matin à jeun : la dose est de six cuillers à bouche de la liqueur édulcorée ; & autant l'après-dîner ; & même, trois & quatre fois chaque jour, sans crainte d'aucun contre-temps ; encore moins, d'aucun risque : & celui qui en prendra souvent étant malade, de maladie dangereuse, dévancera sa guérison : après quinze jours, il suffira d'en prendre une dose de six cuillers le matin à jeun, pendant un mois, quelquefois le soir, & après guérison, une seule dose, deux fois la semaine, pourra suffire, pour maintenir la santé : cependant, un usage journalier, préviendroit bien d'infirmités.

Comme on distribue du NUGODOR pur, & de l'édulcoré au sirop, pour que chacun puisse l'édulcorer à son goût, ou ne pas l'édulcorer : ceux qui pourront s'accoutumer au goût amer de l'acide ou du goudron (ce qu'on pourra accoutumer peu à peu en diminuant le volume de sirop de jour à autre ; & qui malgré son acidité, ne sauroit produire aucun effet dangereux, quelque forte dose qu'on en prenne) jetteront deux cuillers à bouche de la liqueur pure dans un verre d'aau de fontaine, qu'ils prendront le matin à jeun, ainsi que le soir ; mais, avec cette derniere maniere de la prendre sans sirop, on croit devoir prévenir, que eu égard à sa grande acidité, il vaut mieux diviser la dose de six cuillers, en trois prises de deux cuillers, matin, & soir ; pour les boire de demi heure en demi heure ; c'est-à-dire, prendre la premiere prise de deux cuillers dans un verre d'eau froide, tiede, ou chaude,



le matin en se levant ; la seconde prise, demi heure après ; la troisieme, une heure après ; ensuite, la quatrieme prise, à six heures du soir ; la cinquieme, demi heure après ; & la sixieme, à sept heures du soir ; ce qui complette les deux doses de six cuillers, chaque ; & cela, attendu que son goût acide empêche d'en prendre tout à la fois, la dose de six cuillers, que pourtant, la liqueur édulcorée permet, attendu, que l'édulcoration du sirop n'est que pour émousser le piquant de l'acide, & en faire éviter les nausées désagréables ; si on en prend davantage, ce doit être, de demi heure en demi heure, soit à l'eau, ou édulcorée au sirop.

Sa qualité est si bienfaisante, que la quantité ne sauroit nuire ; plus on en prendra, plutôt son efficace agira-t-il dans le sang, & les humeurs ; plutôt, détruira-t-on, tous les dangereux effets de la goutte, des vers, de la bile, des humeurs, des indigestions, des vapeurs, langueurs, dartres, scorbut, oppilations, inquiétudes, dans les nerfs, dégoût, dereglemens menstruels, de toutes les infirmités d'urine, pierre, & gravelle, de maladies, de la peau, les fievres, glandes, &c.

La meilleure maniere de prendre cette liqueur spirituelle, pour les maladies graves, c'est, de la prendre chauffée au bain marie (qui est, de mettre la bouteille, ou une petite phiole dans l'eau chaude, pour échauffer la liqueur sans être débouchée) d'en prendre six cuillers à bouche, à chaque heure en gardant bien chaudement le lit pendant quelques jours ; & continuer, ensuite, à moindre dose, & moins souvent après guérison.

Quant aux valétudinaires seulement infirmes ; ils peuvent la prendre tiede, froide, ou chaude, indifferemment, selon les saisons ; une, & même deux fois chaque jour la dose de six cuillers à bouche à chaque fois, de la liqueur édulcorée, ou, trois prises de deux cuillers à bouche, formant la dose matin & soir, si la liqueur est pure.

L'usage de cette liqueur, soit à l'eau ou au sirop, n'exige aucun dérangement dans l'ordre habituel des occupations de bureau, d'arts, ou tout autre travail, même de campagne ; ainsi que dans les vêtemens, alimens, & coutumes ordinaires.

On peut prendre le NUGODOR édulcoré en guise de sirop : une seule cuillerée mêlée avec un grand verre d'eau tiede, chaude, ou froide, suffit pour raffraichir le soir.

Elle peut le matin, tenir lieu de café, étant prise bien chaude.

Mais elle ne peut être prise, que trois heures après le manger ; tout autre temps, est favorable même la nuit ; excepté que dans un cas pressant, on peut-la prendre à toute heure, par extraordinaire, pour toute espece de maux subits, & violents ; & qu'on prendra alors à plus forte dose d'un grand verre.

L'éloignement qu'on doit donner de trois heures après le repas, est le seul régime que ce remede exige ; soit, pour ne pas intercepter l'effet du baume, pae le travail de la digestion ; soit, pour ne pas en morfondre le véhicule, dans la masse des alimens nouveaux dans l'estomac ; quoique excellent contre les indigestions.

On doit éviter, de laisser évaporer la liqueur, naturellement spiritueuse, qui ne se corrompt jamais.

Si ses effets paroissoient tardifs, ils n'en seront pas moins certains : pour en connoître les effets, chacun doit avoir soin de laisser déposer ses urines

pendant quelques heures, pour s'assurer de ce qu'elles entraîneront avec elles, & de les verser par inclination; pour distinguer le dépôt, qui, sans contredit sera l'effet de sa vertu efficiente, & la meilleure preuve de la bonté du remede.

On trouve le NUGODOR en bouteilles de pinte, & de demi pinte, pur; ou édulcoré au sirop de capillaire (ayant les mêmes qualités). Chez le citoyen Routier, à Aix, rue de la Comédie, isle 108, n.° 4.

Et citoyenne GAUTIER, Place Honoré, isle 70, n.° 2.

A Marseille, chez le Cit.ne Jaubert - FIGUIERE rue de la Pyramide, isle 169, n.° 16. } Pour transport & faux frais . . 4 sols de plus.

A Toulon, } *idem*

A } *idem*

A } *idem*

Les Prix sont, savoir :

La Bouteille de pinte, édulcorée au sirop, avec verre . .	2 l.	4 s.
La Bouteille de pinte pure, sans sirop avec verre . . .	1 l.	12 s.
La Bouteille de demi pinte édulcorée au sirop avec verre . .	1 l.	4 s.
La Bouteille *idem* pure sans sirop, avec verre		18 s.
On reprend le verre des Bouteilles de pinte pour son prix de facture		8 s.
Idem . . . . de demi pinte		6 s.

Le Prix hors d'Aix sera augmenté en proportion de frais de transports, &c.

La marque de la Bouteille édulcorée, est comme ci-contre à griffe ~~rouge~~ blanche

La marque de celle de la liqueur pure, est comme ci-contre à griffe ~~blanche~~ rouge